



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :  
Zénaïde LECAT  
05 67 73 21 09

zenaide.lecat@culture.gouv.fr

Références : LM-ZL-NC-2023-48871



**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

DDT 82 - Direction Départementale des Territoires de Tarn-  
et-Garonne  
2 Quai de Verdun  
82000 MONTAUBAN

À l'attention de Mme Christelle LAURENS,

Toulouse, le 17 mai 2023

**Objet :** Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement  
**Références :** MONTAUBAN (TARN-ET-GARONNE), lieudit Le Rouge  
PC08212119M025801  
Votre courrier du 25 avril 2023  
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 25 avril 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Occitanie,  
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation  
Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Léopold MAUREL